

L'IMPORTANCE ET LE RÔLE DES MOYENS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DANS LES PAYS DU TIERS MONDE

Doç. Dr. Nezihe SÖNMEZ

La Turquie est un pays en voie de développement. Les moyens de développement économique que nous donnerons le place dans cette étude, jouent un rôle essentiel pour les pays du Tiers Monde, y compris la Turquie. Nous espérons que cette étude portera une certaine importance pour ces jours que commencent les travaux de préparation du troisième plan quinquennal de développement.

Un pays est pauvre parce qu'il n'est pas développé; son développement exige un équipement; or, il ne peut s'équiper parce qu'il ne dispose pas d'une épargne disponible suffisamment élevée, en raison même de sa pauvreté.

On peut définir le développement économique ⁽¹⁾, soit en fonction de son but, soit en fonction de ses méthodes de réalisa-

(1) L'étude sur la situation économique de l'Europe en 1953 (Genève, 1954) souligne que «la notion même de développement économique est toute relative. Si l'on compare leurs niveaux économiques à ceux des pays occidentaux, les pays méridionaux constituent, à n'en pas douter, une région économiquement retardée, mais si, élargissant la comparaison, on rapproche leur situation économique de celle d'autres continents où le problème du développement économique revêt une tout autre ampleur, le rang occupé par l'Europe méridionale n'est plus le même. Si elle diffère des régions extra-européennes insuffisamment développées par le niveau des revenus, l'Europe méridionale s'en distingue aussi un autre point important, parce qu'elle fait partie d'un continent hautement développé» Cité par Raymond BARRE, *Economice politique*, Tome premier, Paris, Presses Universitaires de France, Collection «Thémis», 1961 (quatrième édition,) pp. 101-102.

tion. Le but du développement économique est d'élever le niveau de vie. Les méthodes employées pour le réaliser consistent en une meilleure utilisation des richesses naturelles et des effectifs humains.

La croissance est à l'ordre du jour dans tous les pays. L'opinion publique et les gouvernements s'y intéressent. Les conditions du développement économique peuvent se résumer comme suit :

1) Pour être effectif et en harmonie avec les réalités économiques, le développement doit s'appuyer sur le libre jeu de forces économiques. Les programmes de développement élaborés par des autorités centrales peuvent, en outre, devenir une source de dangereuses pressions inflationnistes et de déséquilibres de balances de paiements.

2) Le développement réalisé sous un régime où les restrictions au commerce et le contrôle des changes contrecarrent le développement économique en freinant l'essor de l'initiative, est mal équilibré et coupé des réalités économiques. C'est dans leur propre intérêt que les pays en voie de développement doivent s'abstenir de recourir à des méthodes qui risquent de désorganiser les relations économiques internationales et de compromettre le développement du monde dans son ensemble et leur propre développement.

3) Un développement sur une grande échelle et fondé sur une base solide ne peut pas être réalisé en peu de temps, encore qu'il n'est pas possible d'accélérer le rythme du progrès par des mesures appropriées. Ce rythme est réglé par l'esprit inventif et le goût de l'entreprise des pays en voie de développement ainsi que par les ressources disponibles en capitaux privés.

4) Lorsque les fonds privés sont insuffisants ou qu'ils sont freinés délibérément, le développement économique sera inévitablement ralenti et réduit.

5) Le développement économique a pour objectif l'élévation du niveau de vie et ne doit être identifié avec aucun des moyens dont on dispose pour parvenir, notamment avec la seule industrialisation. On ne peut élever efficacement le niveau de vie que par le développement harmonieux des industries appropriées, de l'agriculture, de la production minière et du commerce.

On souligne dans un rapport de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques que la plupart des gouvernements se sont préoccupés de développer la richesse nationale et de favoriser le progrès économique. Depuis la deuxième guerre mondiale, cette préoccupation a pris un caractère plus spécifique (2).

Les progrès de l'analyse économique, et l'amélioration des moyens d'action ont mis en lumière l'interdépendance des divers facteurs et les plus grandes possibilités qui en résultaient pour la politique économique. Cette vision plus globale et plus cohérente de la réalité économique et des moyens disponibles pour l'influencer est un élément nouveau par rapport aux périodes passées. C'est dans ce contexte que la croissance a été affirmée comme un but explicite et est entrée dans la liste des objectifs que se proposaient les gouvernements. Elle y figure souvent avec la stabilité des prix, le plein emploi, l'équilibre des paiements extérieurs et une distribution équitable des revenus.

En effet, dans les pays en voie de développement, l'Etat joue un rôle de premier plan : d'une part, il assure la sécurité nationale; d'autre part, il surveille et protège les relations économiques des nationaux avec l'étranger; il s'attache à leur donner une orientation conforme à l'intérêt national.

Les économies des pays du Tiers Monde (3) seront obligées pour effectuer leur développement de mettre en oeuvre les moyens les plus divers.

(2) «Croissance et politique économique», Un rapport non publié du groupe de travail no 2 au Comité de politique économique, Paris, OCDE, juin 1964, pp. 4-5.

(3) D'après Alfred Sauvy, ont été classés dans le Tiers Monde les pays suivants :

Afrique : Cameroun, Conge (Brazzaville), Congo (Léopoldville), Côte-d'Ivoire, Dahomey, Ethiopie, Gabon, Ghana, Guinée, Libéria, Lybie, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Nigeria, République arabe unie, République centrale africaine, Sénégal, Somalie, Soudan, Syrie, Tchad, Togo, Tunisie, Haute-Volta.

L'Union Sud-Africaine pourrait être ajoutée à la liste, en raison de la condition très modeste des Noirs, formant la grande majorité de la population.

Amérique : Bolivie, Brésil, Colombie, Costa Rica, Cuba, Equateur, Guatémala, Haïti, Honduras, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou

A. Politique de contrôle des naissances

La diminution de la mortalité n'étant pas en ce moment compensée par une augmentation suffisante de la production agricole et de la production totale, les pays pauvres continuent de s'appauvrir. Un des grands problèmes des pays en voie de développement est ainsi d'obtenir un écart aussi que possible entre l'augmentation de leur population et celle de leur production agricole. En 1955-1960, le taux d'accroissement annuel de la population de la Turquie était de 2,93 %; il est 2,49 % en 1960-1965 et 2,55 % en 1965-1970 (4). Le taux de croissance estimé de la production agricole est de 4,2 % par an (5). Le taux annuel de croissance réalisé de la production agricole est de 3,3 % en 1962-1966 (6). La différence approximative de 1 % entre les deux taux (population et production agricole) permet d'une part d'augmenter légèrement le niveau de vie, mais aussi de financer le développement économique.

Selon les experts, une différence de 4 à 5 % entre le taux d'accroissement de la production agricole et celui de la population

République Dominicaine, Salvador. Le Chili, le Mexique et le Venezuela pourraient être également mentionnés.

Asie : Afghanistan, Arabie Séodite, Birmanie, Cambodge, Ceylan, Corée du Sud, Inde, Indonésie, Iran, Irak, Jordanie, Laos, Liban, Fédération de Malasie, Népal, Pakistan, Philippines, Singapour, Taïïlande, Turquie, Vietnam du Sud, Yémen.

Pays dépendants : territoires d'Afrique australe, du Pacifique, de la mer des Antilles, etc., environ 2,5 % de la population mondiale.

Nous laissons en dehors de ce groupe les pays d'Europe et les pays d'obédience soviétique mais lui ajoutons la Yougoslavie, dont le revenu national par tête, comme celui de Chypre, est inférieur à 200 dollars.

Alferd SAUVY, *Le «Tiers Monde», Sous-développement et développement*, Paris, Presses Universitaires de France, 1961, p. VII.

- (4) Devlet İstatistik Enstitüsü (Institut National de la Statistique), 25 Ekim 1970 Genel Nüfus Sayımı (Recensement général de la population du 25 octobre 1970), Publication no. 616, Ankara, 21 novembre 1970, p. 3
- (5) Devlet Planlama Teşkilâtı (Office National du Plan), Kalkınma Planı İkinci Beş Yıl (Deuxième plan quinquennal de développement) 1968-1972, Ankara, Başbakanlık Devlet Matbaası, 1967, p. 8.
- (6) Ce taux réalisé est de 7,6 % en 1963, zéro en 1964, -3,3 % en 1965, 8,6 % en 1966 et 1,9 % en 1968. Devlet Planlama Teşkilâtı (Office National du Plan), op. cit., p. 10 et 1970 Yılı Programı (Programme pour 1970 du deuxième plan quinquennal de développement), Ankara, Başbakanlık Basimevi, 1970, p. 22.

permettrait, à tous les pays sous-développés, de financer très largement leur croissance industrielle. La question pour ces pays est donc de savoir comment parvenir à cet écart et il est certain que cela ne sera pas possible sans le recours à une politique de contrôle des naissances.

Des quatre lignes de résistance au contrôle des naissances -catholicisme, islamisme, gandhisme et communisme-, deux ont fléchi ces dernières années : le gandhisme avec la politique de Nehru et le communisme en partie au moins avec les initiatives prises par la Chine.

En dehors des jugements moraux portés sur le contrôle des naissances, on reproche parfois à cette politique :

- de ne pas entraîner une diminution absolue des besoins : dans les populations jeunes, l'accroissement des naissances dû à l'arrivée à l'âge de procréation de classes plus nombreuses fait plus que compenser les résultats obtenus par le contrôle des naissances;
- de ne pas permettre l'augmentation de l'épargne, car les revenus sont trop bas et seront consommés de toute façon;
- d'introduire et de renfoncer la croyance en la «bonté» de la jouissance matérielle et de provoquer ainsi l'effondrement rapide d'une civilisation sans pour autant faciliter l'apparition d'une autre.

De toute façon, comme dans les périodes du premier et du deuxième plans quinquennaux de la Turquie, une politique de contrôle des naissances doit être introduite dans les années à venir; car elle ne sera qu'un des éléments d'une politique de développement.

B. Politique fiscale

Après la grande dépression et la publication des ouvrages de Keynes (*General Theory*) et de Hansen (*Fiscal Policy and Business Cycles*), certains économistes sont intéressés à la «politique fiscale» et ont préconisé la «politique du budget flexible» comme un moyen

de lutte contre les tendances inflationnistes et déflationnistes (7).

L'équilibre est la règle essentielle de la gestion budgétaire et il est strictement compris selon la conception traditionnelle, comme devant assurer la couverture des dépenses publiques par le produit fiscal (8). L'automatisme de la flexibilité consiste à enregistrer sans réagir, les conséquences des variations du rythme de croissance. C'est dire que si une accélération de l'expansion provoque des plus-values fiscales, on les acceptera, sans procéder à des dégrèvements, à la différence de l'attitude observée par l'accroissement régulier du revenu.

Une comparaison entre la fiscalité d'avant-guerre et les politiques fiscales actuelles de nombreux pays montre que les notions fondamentales ont évolué de façon remarquable. Avant la seconde guerre mondiale, les autorités publiques percevaient différents types d'impôts, de faible taux, pour financer leurs activités traditionnelles. On s'attachait à conserver à l'impôt un caractère de neutralité. La progression des taux, de même que les différences de régime fiscal entre les revenus du travail et ceux qui provenaient de biens immobiliers ou corporels, n'était pas en soi une dérogation au principe de la neutralité de l'impôt; elle était plutôt fondée sur la notion de la capacité contributive des diverses catégories de contribuables.

Après la guerre, la fiscalité est devenue l'un des principaux instruments de la politique gouvernementale. Elle joue maintenant un rôle essentiel dans l'amélioration de la prospérité économique

(7) Benjamin HIGGINS, *Economic Development (Principles, Problems and Policy)*, New York, W.W. Norton and Company, Inc., 1959, pp. 477-478.

(8) Pour le budget flexible Cf. Alain BARRERE, *Economie et institutions financières*, Tome II : *Economie financière*, Paris, Dalloz, 1965, pp. 530-536; Hubert BROCHIER et Pierre TABATONI, *Economie financière*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection «Thémis», 1959 pp. 553-558; Richard A. MUSGRAVE, *The Theory of Public Finance, A Study in Public Economy*, New York, McGraw-Hill Book Company, Inc., 1959, pp. 501-517; Nezihe SÖNMEZ, *Bütçe ve Bütçe Politikası (Le budget et la politique budgétaire)*, Izmir, Ticaret Matbaacılık T.A.Ş., 1971, pp. 112-116.

et sociale d'un pays et dans la réalisation du meilleur équilibre possible entre les diverses branches d'activité (9).

Le financement public d'une partie essentielle du programme de développement économique constitue le problème financier central de toute économie en voie de développement. Nicholas Kaldor indique que les pays généralement appelés «pays en voie de développement» ont en commun un grand nombre de problèmes dans le domaine de la politique fiscale. Un système efficace de prélèvement fiscaux (ou d'autres contributions obligatoires) constitue un moyen de fournir les ressources nécessaires aux services non lucratifs (écoles, hôpitaux, réseaux de communications), tout en réduisant les dépenses de consommation au profit de l'investissement (10).

Toute économie en voie de développement donne lieu à un problème de mobilisation de capital à des fins d'investissement privé ou public. Cette mobilisation s'effectue tantôt par l'impôt tantôt par l'emprunt, avec une prédominance de l'impôt là où les marchés de capitaux sont peu développés.

L'importance de la politique fiscale n'est pas à souligner puisqu'il est clair qu'une grande partie des dépenses de développement devront être financées par le budget de l'Etat. La structure économique d'un pays influe donc directement sur l'orientation des réformes fiscales.

a) Système fiscal :

Il faut insister sur la nécessité d'établir dans les pays du Tiers Monde, un impôt sévèrement progressif sur les revenus et non pas comme dans beaucoup d'entre eux actuellement, un impôt

(9) J. Van HOORN Jr., Régime fiscal de la recherche et du développement technique, Paris, OCDE, 1962, p. 15.

Voir aussi «Les finances publiques, Instrument de développement économique», Conférence préparée pour une session d'études organisée sous les auspices du programme de coopération technique de l'OCDE, Université de York, 1-23 juillet 1964, Textes réunis par Alan T. PEACOCK, Paris, OCDE, 1965.

(10) Nicholas KALDOR, Les prélèvements fiscaux dans les pays en voie de développement, in «Les problèmes fiscaux et monétaires dans les pays en voie de développement», Troisième Conférence de Réhovolth, Paris, Dunod, 1967, p. 205.

dégressif. L'expérience montre que l'impôt direct gagne en importance lorsque le processus de développement et d'industrialisation s'accroît. Les grandes inégalités de revenus engendrent en effet désespoir et passivité. Il sera donc utile d'introduire une forte taxation des rentes foncières ou immobilières, d'autant plus que les propriétaires pratiquent très souvent l'absentéisme.

Une taxation forte des revenus provenant des prêts d'argent sera également nécessaire pour combattre l'usure qui est un des fléaux des sociétés traditionnelles. L'impôt sur le revenu gagne en importance car, à la différence des méthodes plus spécialisées d'imposition des ressources de base, il s'adapte plus aisément à des activités industrielles et commerciales variées.

L'impôt sur la dépense ne devra par contre être utilisé qu'avec beaucoup de précaution : il faudra procéder à une rigoureuse sélection pour ne pas frapper les faibles revenus. On préconise parfois la création dans les pays du Tiers Monde d'un impôt personnel progressif sur la dépense afin d'encourager l'épargne.

Comme l'indique Ralph K. Davidson, la structure fiscale est un instrument de croissance. « Parmi les moyens propres à stimuler un taux de croissance plus élevé, le système fiscal est un instrument fort important qui peut être utilisé par les pays en voie de développement de façon à ce qu'il encourage le développement économique en canalisant plus de ressources vers des emplois plus productifs pour obtenir ainsi un taux plus élevé de croissance pour l'ensemble de l'économie. Dans les pays en voie de développement, la fiscalité a reçu un rôle beaucoup plus positif que dans les pays déjà développés en stimulant le processus de transformation technologique, de l'investissement et de la formation de capital » (11).

Dans une économie en voie de développement, le revenu d'un individu ou d'une société ne constitue pas nécessairement le critère principal d'une activité profitable. Dans tous les cas où l'on assiste à un progrès marqué dans le domaine industriel et agricole, les valeurs foncières augmentent et des gains de capital importants

(11) Ralph K. DAVIDSON, La fiscalité dans les pays en voie de développement, in « Les problèmes fiscaux et monétaires dans les pays en voie de développement », op. cit., pp. 226-227.

peuvent être réalisés au moyen d'investissements spéculatifs. Un système d'impôts qui se propose uniquement d'atteindre des revenus visibles, néglige donc un des résultats principaux de l'enrichissement, celui qui se traduit dans l'augmentation nette de la fortune d'un individu, d'un groupe ou d'une société ⁽¹²⁾.

b) Fiscalité et entreprises étrangères :

Les sociétés d'origine étrangère exploitant les matières premières du pays sont souvent une appréciable source de revenus pour les pays en voie de développement (cas du Venezuela). L'attitude à adopter envers ces sociétés ne laisse pas de soulever de sérieuses difficultés. La fiscalité à laquelle sont soumises les sociétés étrangères est en général constituée par des droits assis sur les produits (et perçus soit à la sortie soit au stade de la production).

Souvent la «fiscalité» est négociée entre le gouvernement du pays en voie de développement et l'entreprise étrangère; cette méthode qui permet de donner certaines garanties (durée du contrat) peut ne pas être mauvaise, elle peut cependant aboutir dans certains cas à des pressions intolérables exercées sur les gouvernements par les grandes sociétés afin d'obtenir des avantages exorbitants.

C. Politique du commerce extérieur

Le commerce extérieur est un sujet si important pour les pays du Tiers Monde. Les fluctuations et les conséquences du commerce extérieur peuvent désorganiser le plan de développement même si celui-ci a été établi avec beaucoup de soins. Dans les importations, biens de consommation essentiels occupent souvent une place considérable; en cas de baisse des exportations et donc de diminution obligatoire des importations, les importations de biens d'équipement seront beaucoup plus touchées que celles de biens de consom-

(12) Voir pour l'influence exercée par les systèmes fiscaux de Turquie et de Grèce, Alan T. PEACOCK et Gerald HAUSER, Modes d'analyse des systèmes fiscaux en vigueur dans les pays d'Europe méridionale, in «Finances publique et développement économique, Paris, OCDE, 1965, pp. 280 - 288.

mation qu'on ne peut pas réduire. Le plan d'investissement difficile à suivre ⁽¹³⁾.

Dans un rapport de la Chambre de Commerce Internationale, présenté à la deuxième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (La Nouvelle Delhi, février-mars 1968), la question de commerce extérieur se pose comme suit : «Les pays en voie de développement attachent une importance majeure à l'institution d'un régime préférentiel au bénéfice de leurs exportations de produits manufacturés et de semi-manufacturés. Même si les gouvernements des pays industriels ne sont pas toujours convaincus que cette dérogation aux règles du commerce international puisse modifier radicalement les échanges commerciaux, ils semblent disposés, pour des raisons d'ordre politique, à prendre en considération les aspirations du Tiers Monde sur ce point» ⁽¹⁴⁾.

En 1964, les représentants de 119 pays, 1500 experts, des centaines de fonctionnaires nationaux et internationaux, ont été rassemblés à Genève pour examiner les besoins de pays en voie de développement en matière de commerce et d'aide, et pour rechercher les voies et moyens permettant de satisfaire ces besoins. L'une des questions prises à cette conférence était l'importance de l'expansion des échanges commerciaux pour le développement du Tiers Monde. La conférence de Genève a apporté à son tour une meilleure connaissance des options de politique commerciale et de politique d'aide qui se posent aux pays occidentaux ⁽¹⁵⁾.

Par ses fluctuations, le commerce extérieur risque de créer, à l'intérieur d'un pays en voie de développement, de perpétuelles tensions inflationnistes. Les prix des exportations des pays du Tiers Monde sont, on le sait, soumis à de brusques variations :

(13) En ce qui concerne la politique douanière, il faudrait qu'elle tend à décourager systématiquement toutes les importations qui ne sont pas strictement indispensables au développement. Cette politique sera évidemment en liaison étroite avec toute la politique du commerce extérieur.

(14) Chambre de Commerce Internationale, Echanges internationaux et développement économique, Brochure 255, Paris, CCI, 1968, p. 6.

(15) Cf. Erhart POINCILIT, Le rôle du commerce dans le développement du Tiers Monde, L'Observateur de l'OCDE, No. 11, août 1964, pp. 19-26.

- en cas de hausse de prix des exportations, les revenus intérieurs résultant des bénéfices d'exportations vont augmenter; il s'ensuivra un accroissement de la consommation qui peut entraîner le déclenchement de la fameuse «spirale inflationniste», si l'on ne répond pas aussitôt à l'accroissement de la demande par des importations ou une augmentation de la production intérieure;
- en cas de baisse de prix des exportations, la détérioration des termes de l'échange rendra obligatoire une réduction des importations et peut ainsi entraîner l'inflation; la demande intérieure restera en effet à peu près constante grâce aux réserves monétaires antérieurement constituées.

Il sera donc nécessaire aux pays en voie de développement, de tenter une stabilisation de l'épargne provenant des revenus d'exportation et pour ce faire d'introduire un contrôle des changes efficace.

Ces mesures devraient avoir pour résultat de constituer une réserve de devises; celle-ci permettrait de maintenir le niveau des importations même en cas de baisse des exportations: entre autres les biens d'équipement pourraient continuer à être achetés normalement à l'étranger.

D. Politique monétaire

Le problème est de savoir si une politique d'expansion monétaire bien conduite est susceptible de favoriser le développement des économies traditionnelles.

a) De la théorie keynésienne :

La théorie keynésienne ne s'applique pas, en général, aux pays sous-développés. Au lendemain de la grande crise de 1929, Keynes préconisa la relance des économies touchées par la crise au moyen d'un déficit systématiques des budgets nationaux afin de provoquer une augmentation rapide de la demande. Dans les économies en crise, les facteurs de production inutilisés (chômeurs, usines fermées...) rendaient possible une hausse immédiate de l'offre pour répondre à l'accroissement de la demande. La politique des grands travaux, celle du déficit budgétaire pouvait ainsi combattre le marasme économique en remettant de l'argent en circuit.

Il n'en est pas ainsi généralement dans les pays en voie de développement où les facteurs de production autres que le main-d'oeuvre sont tous employés au maximum ⁽¹⁶⁾. Dans quelques pays à faibles densité de population, il peut cependant exister des terres non cultivées; en ce cas une augmentation de la demande par injection monétaire sous une forme ou une autre peut stimuler l'accroissement de l'offre et aboutir à une élévation sensible du revenu national.

b) L'inflation peut-elle aider au développement?

Dépasant le cadre de la théorie keynésienne, certains vont jusqu'à prétendre que le développement ne peut se faire sans inflation. On constate en effet qu'il y a peu de pays au monde où la croissance économique des dernières années se soit faite sans inflation et on en conclue, un peu vite sans doute, qu'une économie ne peut être dynamique que'avec une certaine dose d'inflation ⁽¹⁷⁾.

(16) Du 26 au 30 septembre 1960, s'est tenue à Gröningen (Pays-Bas) une session d'études internationale, organisée par l'Agence Européenne de Productivité, sur l'adaptation et la formation de la main-d'oeuvre des régions rurales au travail industriel.

On parle d'une caractéristique des périodes de croissance économique : lorsque le revenu moyen augmente, la part de la population agricole dans l'emploi total diminue. Il existe une relation directe entre le progrès économique et la réduction de la population agricole. L'adaptation de la main-d'oeuvre rurale au travail industriel fait donc vraiment partie intégrante d'une politique bien conduite de développement économique.

Cf. Main-d'oeuvre rurale et développement industriel, Adaptation et formation, Rapport général par le Professeur H. KRIER (Université de Rennes), Paris, OCDE, 1961, pp. 11-12.

(17) Exprimant la conception prédominante de l'inflation, la Commission française du Bilan national déclare que «l'inflation n'est pas autre chose que l'excès des demandes sur les ressources dont dispose l'économie». La dépense globale est supérieure à la valeur aux prix courants de la masse des biens et des services disponibles. Cette définition fait justice de la conception suivant laquelle l'inflation est constituée par la hausse des prix; tout au contraire, la hausse des prix est le phénomène qui permet l'égalisation à un nouveau niveau de prix de la dépense globale et de l'offre globale : elle est effet et non cause (Raymond BARRE, Economie politique, Tome second, Paris, Presses Universitaires de France, Collection «Thémis», 1960 Troisième édition, 1960, pp. 429-430).

L'étude de l'inflation tient une place importante dans l'oeuvre de Biacabe. Il nous a permis de compléter une documentation personnelle réunie en vue d'une recherche sur le thème de l'inflation-régulation (18). On est souvent disposé à prétendre qu'une méthode de la croissance forcée par l'inflation serait absolument indispensable pour les pays en voie de développement. Le professeur A. Hansen a écrit récemment à ce sujet : «En ce qui concerne les pays sous-développés, il ne s'agit pas en réalité de savoir s'il faut utiliser ou non des crédits des banques centrales à des fins de développement, mais plutôt de savoir quelle est la proportion optimum de pression inflationniste qui pourrait être exercée légitimement pour extorquer de la communauté les montants nécessaires sous forme d'épargnes forcées» (19).

Comme nous avons indiqué ci-dessus, une économie ne peut être dynamique qu'avec une certaine dose d'inflation; la «recette» serait alors une inflation contrôlée, faible et intermittente afin de favoriser les investissements :

- par l'élévation perpétuelle des profits;
- par le transfert aux groupes sociaux qui épargnent et investissent des revenus qui, sans cela, seraient consommés.

Aussi séduisante que soit cette thèse, elle nous paraît être peu conforme aux intérêts bien compris des pays pauvres :

- la redistribution des revenus en période d'inflation dans ces pays se fera sans doute au profit des entrepreneurs et au détriment des salariés et agriculteurs, ce qui se traduira par une réduction du niveau de vie réel de la population et par une diminution de l'activité économique générale;
- l'inflation risque d'entraîner dans les pays sous-développés une mauvaise orientation des investissements : les secteurs favorisés dans ces pays en cas d'inflation sont les indust-

(18) Pierre BIACABE, *Analyses contemporaines de l'inflation*, Paris, Sirey, Collection «Recherches économiques» 8, 1962.

Voir aussi. *Inflation, Le problème actuel*, Rapport du Secrétaire Général, Paris, OCDE, Décembre 1970.

(19) Cité par Otmar EMMINGER, *Croissance économique sans inflation*, in «Cycle de Conférence sur le développement économiques», Université de Madrid, Janvier-Février 1961, Paris, OCDE, 1961, p. 128.

ries de biens de consommation de luxe, l'industrie de la construction et les importations;

- même si ces deux premiers inconvénients sont évités, l'inflation peut être dangereuse étant donné la grande rigidité de l'offre des produits agricoles et des biens de consommation. Les tensions inflationnistes qui seront encouragées par les fluctuations du commerce extérieur, pourront se transformer rapidement en inflation «ouverte» impossible à contrôler.

c) Pour une politique de l'épargne et du crédit :

Il existe quatre moyens de mobiliser des capitaux d'épargne : à savoir la méthode financière (le marché monétaire), la planification centrale, la méthode fiscale et l'inflation. Chacun d'entre eux devra être employé jusqu'au point où les coûts marginaux parviennent à égaler les prestations sociales marginales. Une structure financière, toutefois, n'est qu'un de moyens de mobiliser l'épargne au service du développement économique (20).

Il nous paraît utile de consacrer quelques commentaires aux mesures permettant au gouvernement de favoriser le développement du volume global de l'épargne intérieure. On peut distinguer trois catégories de ces mesures :

- Inciter la population à épargner au moyen d'une campagne éducative et en organisant le système d'épargne de manière à en augmenter l'attrait. Ce procédé est compatible avec le maintien et le développement d'une économie fondée sur la libre entreprise; les résultats qu'il permet d'obtenir peuvent être considérables, encore que probablement très lents. En matière de développement économique, la patience est une des principales garanties de la liberté.
- Le gouvernement peut réduire la consommation par des mesures fiscales et affecter le revenu ainsi réalisé au financement de nouveaux investissements. Il peut également diminuer la consommation sans rien changer aux revenus

(20) John G. GURLEY, Structures financières dans les économies en voie de développement, in «Les problèmes fiscaux et monétaires dans les pays en voie de développement», op. cit., p. 97.

monétaires, en finançant les investissements par le recours à l'inflation accompagné d'une hausse de prix. Ces deux méthodes comportent l'extension des pouvoirs de l'Etat et de ses activités économiques. Elles ont pour effet d'augmenter les investissements de l'Etat mais freinent le développement des placements privés puisque l'un et l'autre détournent l'épargne vers le secteur public.

- Si l'on étend encore davantage les prérogatives de l'Etat, on se trouve en présence d'un régime autoritaire; l'Etat est alors en mesure d'obliger la population à travailler beaucoup tout en consommant peu. La vie économique étant ainsi entièrement contrôlée par l'Etat, il est probable que les capitaux existants atteignent à brève échéance un volume supérieur à celui qui serait possible sous un régime politique plus libéral; mais la rançon en est la servitude du peuple.

Dans les pays en voie de développement, en présence du danger de l'inflation, on ne peut souhaiter, semble-t-il, qu'une politique d'équilibre monétaire stricte. Toute inflation désorganiserait profondément le plan de développement soigneusement élaboré et obligerait les dirigeants à conduire ce développement «à l'aveuglette». Elle pourrait aussi mener à une dégradation totale de la monnaie et à une détérioration de la balance des paiements.

Une politique audacieuse de crédits sera cependant indispensable pour donner à l'économie le dynamisme dont elle a besoin. Mais ces crédits devront être rigoureusement sélectionnés et consacrés à des emplois qui assureront une augmentation rapide de la production.

A cette politique de crédits devra correspondre une politique de l'épargne ne négligeant aucune possibilité de drainer les fonds inemployés. Un réseau très serré d'institutions d'épargne devra être installé dans le pays. Les exploitations collectivisées pourront d'autre part rendre plus aisée la collecte de l'épargne à la campagne.

L'épargne sera cependant toujours restreinte dans les pays pauvres : aussi bien en dehors de l'épargne monétaire faut-il tenir un grand compte d'une autre forme d'épargne plus facile dans les pays forte densité de population : l'épargne travail.

E. Politique d'aménagement du territoire

Les expériences de croissance des économies occidentales ont montré que des disproportions géographiques trop marquées dans le développement pouvaient constituer au même titre que d'autres disproportions, des goulots d'étranglement difficilement surmontables. Les pays en voie de développement devront éviter sur ce point les erreurs que les pays développés ont commises. Chaque région devra être mise en valeur selon ses possibilités aussi modestes soient elles de prime abord.

A côté des pôles principaux de croissance à forte concentration industrielle (ports, localisations auprès des matières premières), il sera sans doute utile de créer des pôles secondaires de développement industriel là où la main-d'oeuvre à employer est abondante (21). Ces pôles secondaires comprenant surtout des industries légères fortes consommatrices de main-d'oeuvre auront pour principaux avantages :

- d'éviter de grands déplacements de population;
- de diffuser largement, dans le pays, le progrès économique et technique;
- de mettre dans le «circuit économique» des régions reculées qui sans eux resteraient au stade de «l'économie de subsistance» (22).

Cette sensibilisation de l'ensemble du territoire au progrès et aux méthodes de l'économie marchande ne pourra se faire que si une large politique de formation et d'éducation est d'autre part mise en oeuvre.

(21) Pour les pôles de développement voir «Polarize Bölge Seçimi ve Aranan Şartlar» (Le choix des régions polarisées et les conditions nécessaires), Rapport de la Chambre de Commerce d'Izmir, préparé par Fikret SÖNMEZ et Aydemir AŞKIN, soumis au Séminaire «Problèmes de développement de l'Anatolie-Est» (Erzurum, 7-10 novembre 1966) Izmir, octobre 1966; Planification économique régionale, Techniques d'analyses applicables aux régions sous-développées, Comptes rendus de la première Conférence d'études sur les problèmes de développement économique organisée par l'Agence Européenne de Productivité, Bellago (Italie), 19 juin - 1er juillet 1960, Textes réunis par Walter ISARD et John H. CUMBERLAND, Paris, OCDE, 1961.

(22) Voir. Leo H. KLAASSEN, Aménagement économique et social du territoire, Directives pour les programmes, Paris, OCDE, 1965.

F. Politique de formation et d'éducation

Le besoin de «cadres» et de travailleurs qualifiés est un des plus urgents que rencontrent les pays en voie de développement. Pour y faire face une généralisation de l'enseignement primaire est tout d'abord nécessaire ainsi qu'un développement de l'enseignement technique. Très souvent entre les ingénieurs diplômés (parfois venus de l'étranger) et les exécutants, on manque de techniciens et cadres subalternes; les uns et les autres devraient pouvoir être fournis par les pays en voie de développement eux-mêmes. Il en est de même pour les ingénieurs, administrateurs et cadres supérieurs si l'enseignement supérieur de ces pays est rapidement modifié.

Cet enseignement est trop souvent circonscrit aux disciplines relevant des «humanités» occidentales : langue, philosophie, littérature et droit. Il est donc nécessaire de transformer profondément cet enseignement pour qu'il puisse fournir à brève échéance les administrateurs, les médecins, les agronomes dont ces pays ont un urgent besoin.

Conclusion

Nous sommes parfaitement conscients des difficultés voire du caractère utopique de prime abord, des politiques que nous venons de passer en revue; il n'en reste pas moins que c'est, croyons-nous, essentiellement dans les directions indiquées ci-dessus que doivent s'orienter les pays en voie de développement, s'ils veulent sortir du cercle vicieux dans lequel beaucoup d'entre eux se trouvent encore actuellement; mais il appartiendra à chacun de découvrir les caractères originaux sur lesquels l'accent devra être mis.

Il n'y a pas une voie du développement que toutes les économies arriérées devraient obligatoirement emprunter mais une multitude de possibilités parmi lesquelles chacun devra choisir celle qui est le plus en accord avec ses caractéristiques économiques et sociales. Il apparaît donc nécessaire de constituer au départ un véritable inventaire de celles-ci où ne seront oubliés ni les ressources matérielles ni les traits psychologiques propres au pays considéré qui devront figurer en bonne place à côté de l'étude des structures sociales et économiques. Ces recherches sérieuses qui devront être menées dans et par les pays sous-développés, ne font

que commencer et conduiront sans doute à adopter des méthodes originales de développement.

De même que chaque pays sous-développé doit avoir sa voie de développement, son «modèle» économique et politique, de même chacune de ces voies sera sans doute profondément originale par rapport à celles qu'ont suivies jusqu'à présent les pays capitalistes ou socialistes.

Dans le domaine économique, il est probable que le profit individuel qui a joué un si grand rôle dans le développement occidental aura une place peut-être même secondaire dans les pays en voie de développement. De même la propriété privée et l'accumulation des richesses en général ne seront peut-être pas au centre des préoccupations des habitants de ces pays; on arrive ainsi à concevoir l'existence d'un système de «motivations» tout à fait différentes de celles que les pays développés ont connues et qu'il est difficile d'imaginer avec précision.

Le prestige social résultera sans doute davantage des responsabilités assumées par l'individu dans le développement du pays et du pouvoir effectif qu'il détiendra que de l'importance de sa fortune personnelle. Ceci doit donc inviter les pays en voie de développement à ne pas copier de façon littérale les systèmes économiques des pays industrialisés fondés sur de tout autres «motivations».